

en ce qui concerne les priorités du gouvernement? Si c'est le cas, peut-être aurions-nous le droit de demander au premier ministre (M. Trudeau) s'il ne devrait pas nommer un ministre des Affaires urbaines possédant un peu plus d'influence sur ses collègues.

M. Stanfield: Et ayant un peu plus de respect pour lui.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Le ministre pourrait aussi nous dire, lorsqu'il répondra au cours du débat, s'il a fixé une nouvelle date pour sa rencontre avec les ministres provinciaux, comme il le prévoyait dans le télégramme qu'il leur adressait vendredi dernier qui disait:

... J'espère être en mesure de proposer une autre date vers la fin de la semaine prochaine...

Cela veut dire cette semaine, et c'est aujourd'hui le dernier jour ouvrable de la semaine.

... car je me rends compte de l'importance et de l'urgence de cet entretien pour tous les intéressés.

● (1220)

Il n'en a rien fait encore. On se demande s'il comprend l'importance et l'urgence de la chose. La seule autre explication que je puisse trouver, c'est que le ministre ne se soucie vraiment pas de ce que les provinces pensent du logement. Peut-être s'est-il laissé prendre entièrement par le point de vue de son principal conseiller, le président omniscent de la Société centrale d'hypothèques et de logement, qui aimerait bien, c'est évident, que les provinces, et sans doute les municipalités également, restent tranquilles et lui permettent de diriger toute l'affaire. Nous avons des preuves de cette attitude dans le budget d'investissements en capital, où 60 p. 100 de l'ensemble des affectations est consacré à deux programmes—le programme d'aide pour l'acquisition d'une maison et le programme de logements à dividendes limités—et en vertu duquel le gouvernement fédéral traite directement avec le marché sans être obligé de consulter les autres paliers de gouvernement. Toutes les fois qu'il le peut, le gouvernement fédéral se passe entièrement de l'avis des gouvernements provinciaux et des conseils municipaux dans le domaine si important du logement.

Si telle est sa nouvelle philosophie, j'estime que le ministre s'avance sur un terrain dangereux, voire désastreux, eu égard aux besoins des Canadiens en matière de logements. Ce n'est pas une question de suprématie constitutionnelle; il s'agit seulement de savoir ce qui permettra de construire des maisons pour les Canadiens. Et je dis sans hésiter que même un homme aussi sûr de lui que M. Teron ne pourra pas se moquer des besoins et des désirs de nos deux autres paliers de gouvernement. S'il essaie de le faire, cela satisfera peut-être son ego, mais nous y perdrons des logements pour des Canadiens.

Pour le moment nous n'avons pas besoin d'une nouvelle stratégie de grand connaisseur pour ramener la construction résidentielle sur la bonne voie au Canada. Ce qu'il nous faut, c'est que tous les paliers de gouvernement fassent un effort important et concerté pour s'attaquer aux deux problèmes fondamentaux que nous connaissons actuellement en matière de logement. Nous avons besoin de politiques efficaces pour stimuler l'offre, pour qu'il soit construit davantage de logements et cela le plus vite possible et nous avons besoin de meilleures politiques pour adoucir les effets des taux d'intérêts élevés en vigueur sur le marché du logement à l'échelle nationale.

Pour ce qui est de fournir des logements à la population, il y a une chose que le gouvernement fédéral peut et

Les subsides

devrait favoriser davantage, c'est-à-dire mettre un plus grand nombre de terrains viabilisés sur le marché. La pénurie de terrains viabilisés a toujours été un problème pour l'industrie canadienne du bâtiment, surtout dans les grands centres urbains. Je sais que la SCHL a maintenant un programme d'infrastructures municipales mais même le ministre, j'en suis certaine, serait forcé d'admettre qu'il ne répond nullement au besoin dans ce secteur. En fait, je crois que le gouvernement de l'Ontario pourrait à lui seul dépenser un autre 100 millions de dollars cette année pour mettre sur le marché des terrains qui seraient prêts à être viabilisés et aménagés si les fonds étaient disponibles.

Je dirais aussi que le programme actuel d'aide à l'acquisition d'une maison, y compris les nouveaux éléments que le ministre a si glorieusement vantés l'automne dernier, ne produit tout simplement pas les résultats voulus. Il est certes très loin de susciter la quantité de fonds privés à acheminer sur le marché des hypothèques que le ministre avait prédite avec tant de confiance plus tôt cette année. Il y a, à mon avis, un certain nombre de raisons qui expliquent cet échec. Sauf erreur, par exemple, sans un marché hypothécaire secondaire suffisant—et nous en revenons au retard inexplicable du gouvernement à agir dans ce domaine—et ni le ministre chargé du logement ni le ministre des Finances n'ont fourni d'explication pour ce retard après un an et demi...

M. Stanfield: C'est faire insulte au Parlement.

Mlle Macdonald: Il attend d'autres candidats libéraux défaits! Sans un tel marché secondaire, certaines institutions n'accepteront tout simplement pas l'amortissement sur 35 ans que le ministre et ses fonctionnaires insistent pour obtenir dans le cadre du programme actuel d'aide à l'acquisition d'une maison. Mais, en outre, monsieur l'Orateur, je dirais qu'une bonne partie du problème que pose ce programme est que les rouages administratifs de la bureaucratie l'étouffent. Le ministre et ses fonctionnaires ne semblent tout simplement pas pouvoir résister à la tentation d'établir autant de règles et de règlements qu'ils peuvent imaginer. Et nous nous retrouvons ainsi avec des limites de revenu artificielles qui s'ajoutent aux prix maxima irréalistes des maisons.

Je ne prétends pas que le programme ne devrait pas comporter de limites, mais je dis qu'une simple ligne directrice concernant le montant maximum d'une hypothèque se rattachant à ce genre de subvention d'intérêt aurait réussi à ne pas décourager un si grand nombre de Canadiens de même essayer d'y participer.

La troisième chose que le gouvernement pourrait faire, et c'est ce que nous préconisons depuis des mois, c'est permettre qu'on déduise de l'impôt sur le revenu au moins une partie du coût des intérêts hypothécaires. Au cours de la dernière campagne notre parti a préconisé que le coût des intérêts hypothécaires excédant 8 p. 100—c'est-à-dire le taux qui se pratiquait couramment avant que le gouvernement ne laisse l'inflation s'aggraver—soit déductible de l'impôt jusqu'à concurrence de \$1,000. Un programme comme celui-là ne coûterait pas si cher, et il serait extrêmement utile aux Canadiens qui cherchent à s'acheter une maison, ce qui coûte extrêmement cher dans le contexte économique actuel. Cela aurait également une valeur symbolique considérable, monsieur l'Orateur, car cela montrerait que le gouvernement et le ministre des Finances considèrent l'achat d'une maison comme un investissement individuel aussi important que la spéculation boursière.

Monsieur l'Orateur, il y a des secteurs où le gouvernement peut prendre des mesures efficaces en vue de répon-